



2023

RAPPORT ANNUEL

La volonté de réussir ensemble





Le Sommaire

01 Le sommaire.....	3
02 Mot des présidents.....	5
03 Dépôts et crédits.....	6
04 Solidité financière.....	8
05 Ressources humaines.....	10
06 Résultats commerciaux.....	12
07 Résultats financiers / Faits saillants.....	14
08 Organisation et gouvernance d'entreprise.....	16
09 Comité de direction.....	18
10 Le Réseau.....	20
11 Rapports financiers.....	22
CPH Banque.....	24
CPH Life.....	28
Comptes consolidés.....	34
12 CPH et Durabilité.....	41

01

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023



Mot des Présidents



2023 fut l'année de la confirmation de la hausse des taux des Banques centrales : automne 2023, les taux de la Banque américaine atteignaient 5,50 % et ceux de la Banque centrale européenne 4 % (venant respectivement de 0,25 % et -0,50 % en période Covid 2020-21-22). Les marchés anticipent maintenant de fortes baisses, reste à savoir quand ? Nos deux banquiers centraux sont sur le mode « pause », après avoir combattu l'inflation élevée en augmentant les taux d'intérêts, ce qui a conduit à une baisse généralisée de la demande et donc un ralentissement de l'économie. La situation économique est cependant très différente aux États-Unis par rapport à l'Europe : pour 2023, la croissance y fut de 2,4% pour 0,6% chez nous avec l'Allemagne en récession. Bref, la période de l'argent gratuit est révolue et la production de crédits logement est en forte baisse. Nous assistons donc à un retournement sur le marché immobilier après une décennie de forte hausse : en 2023, les prix réels des logements, c'est-à-dire les prix ajustés de l'inflation, sont en baisse. Les prix nominaux sont eux en légère hausse mais l'inflation fut de près de 10 %. Les transactions sont aussi en chute libre car les propriétaires ne sont pas prêts à vendre leur logement, sachant qu'ils doivent financer leur nouvelle acquisition à des taux d'intérêts beaucoup plus élevés.

2024 devrait voir un retour à la normale de la courbe des taux actuellement inversée où sur les marchés, on emprunte à 3,70 % à un an mais à 2,75 % à 10 ans. Sans parler de la volonté de la BCE de ne plus être le dernier acheteur des dettes publiques sur le marché secondaire mais de drastiquement réduire son bilan après une agressivité de croissance hors-norme pendant la période Covid.

Sur le plan des valorisations des actions, les marchés furent difficiles jusqu'à octobre, date où les banquiers centraux annoncèrent la fin du cycle de hausse des taux et des baisses à venir en 2024, baisses toujours favorables aux valorisations d'actifs financiers. On ne peut que se réjouir de revenir dans un marché où ce sera la qualité des équipes de gestion qui l'emportera sur des données macro-économiques de marché. 2023 fut une année très difficile pour les start-ups car les levées de fonds d'argent frais furent quasi inexistantes.

Pour la maison CPH, ce fut aussi une année de transition où une nouvelle équipe de direction est en train de se mettre en place pour 2024 afin de pérenniser le modèle de Banque locale de proximité, organisée sous forme de coopérative et avec une logique Brick&Click.

Notre pied de bilan est en légère baisse à 3.193 MEUR (- 44 MEUR/- 1,4 %). Un dividende stable de 4% sera proposé à l'AGO du 23 avril 2024.

02

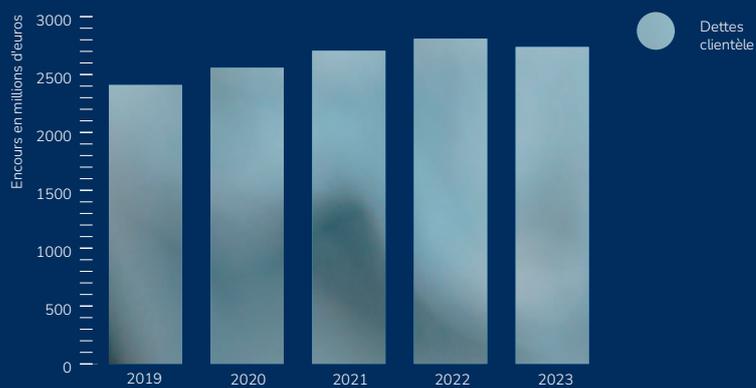


Alain Declercq
Président
du Comité
de direction*

*Jusqu'au 31/12/2023



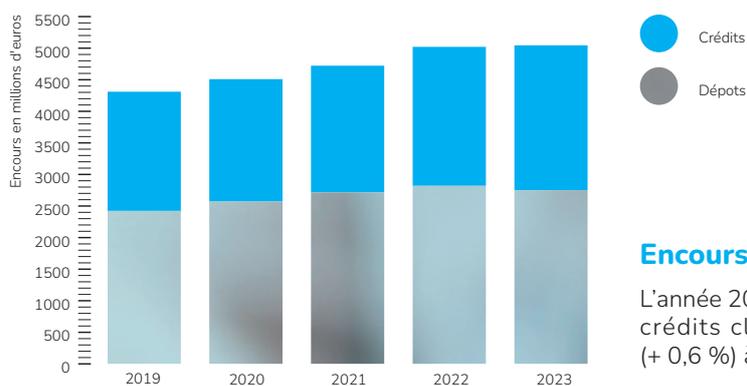
Roland Gillet
Président
du Conseil
d'administration



Évolution de l'épargne

Les dettes clientèle ont baissé de 2,6 % à 2.737 MEUR (-72 MEUR).



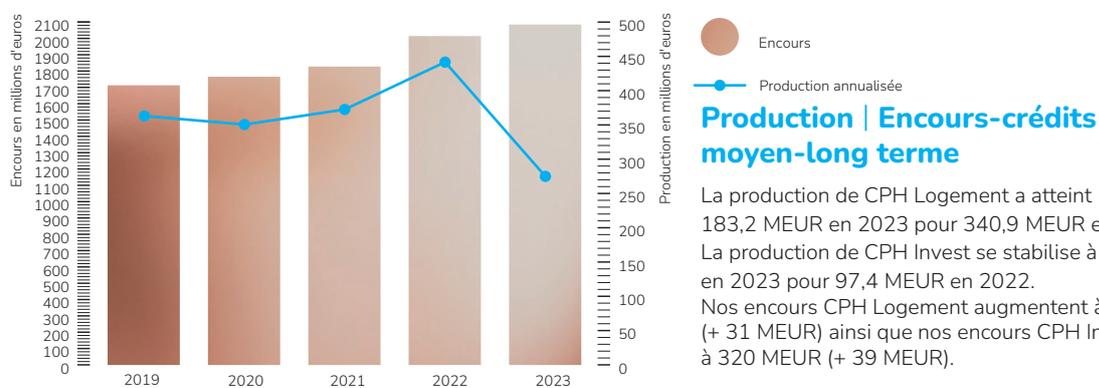


Encours gérés par le CPH

L'année 2023 a vu nos encours totaux débits/ crédits clientèle légèrement augmenter (+ 0,6 %) à 5.066 MEUR.

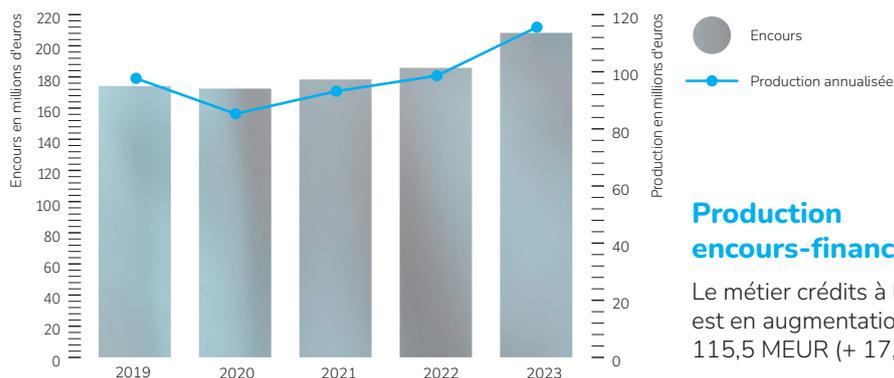
Dépôts & Crédits

03



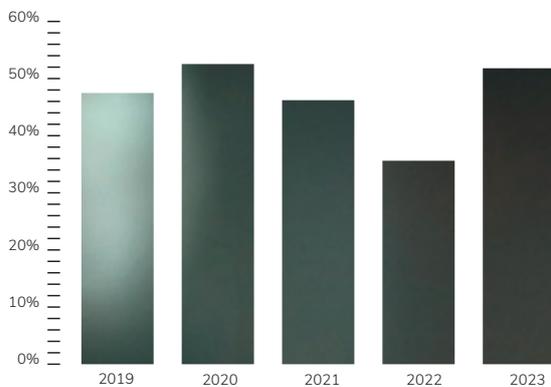
Production | Encours-crédits moyen-long terme

La production de CPH Logement a atteint 183,2 MEUR en 2023 pour 340,9 MEUR en 2022. La production de CPH Invest se stabilise à 90,0 MEUR en 2023 pour 97,4 MEUR en 2022. Nos encours CPH Logement augmentent à 1 737 MEUR (+ 31 MEUR) ainsi que nos encours CPH Invest à 320 MEUR (+ 39 MEUR).



Production encours-financements

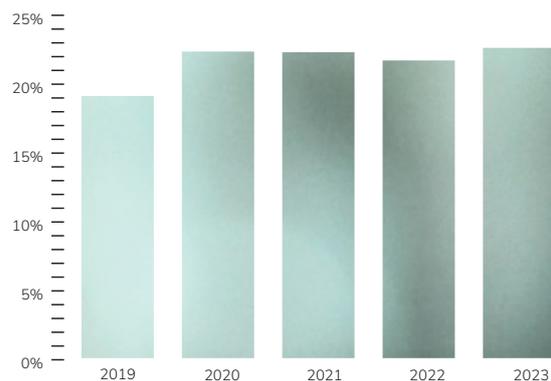
Le métier crédits à la consommation est en augmentation. La production atteint 115,5 MEUR (+ 17,2 MEUR / + 17 %).



Frais généraux/Produit bancaire

Cost income ratio

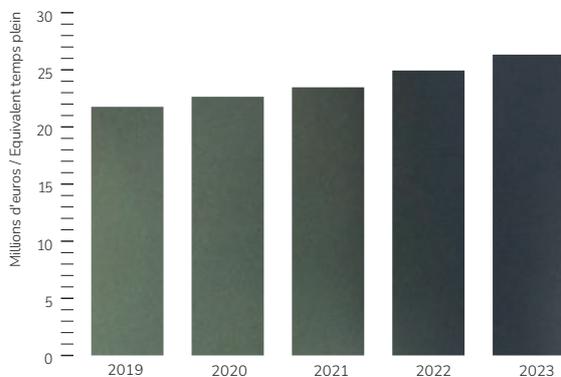
Notre ratio frais généraux sur produit net bancaire (« cost income ratio ») atteint 52 % contre 36 % en 2022 et 46 % en 2021, toujours en-dessous du seuil maximum à long terme de 60 %.



Ratio

Ratio de solvabilité

Nous continuons à avoir des marges très confortables sur l'ensemble de nos ratios bancaires dont celui de solvabilité (méthode standard) à 22,63 % (contre 21,71 %).



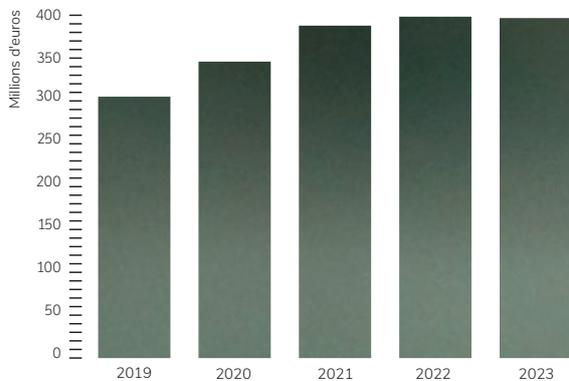
Encours moyen géré par équivalent temps plein

Encours moyen géré par employé

L'encours moyen géré par employé continue d'évoluer de manière stable pour atteindre 26 332,49 KEUR.



Solidité financière

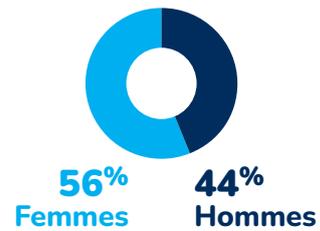
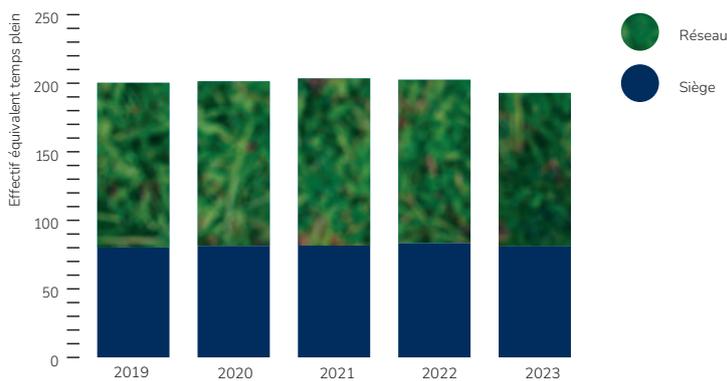


● Fonds propres

Fonds propres

Nos fonds propres au sens large (y compris FRBG) baissent légèrement de 1,6 MEUR pour un total de 396,8 MEUR, après une croissance de 10 MEUR en 2022.





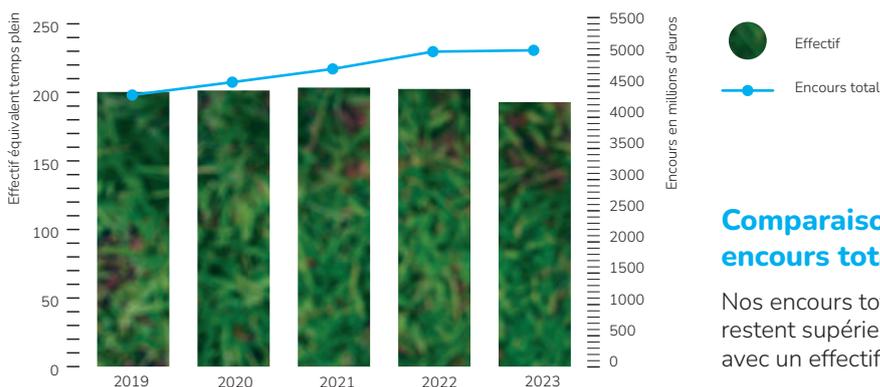
05

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023

Évolution du personnel CPH

L'effectif baisse légèrement tant pour le siège (80,90 ETP) que pour le réseau (112 ETP).

Ressources humaines



Comparaison effectif encours total géré

Nos encours totaux débits/crédits clientèle restent supérieurs à 5 milliards d'euros avec un effectif du personnel en légère baisse.

Résultats commerciaux

L'année 2023 a vu nos encours totaux débits/crédits clientèle légèrement augmenter (+ 0,6 %) à 5.066 MEUR, loin de notre objectif de croissance organique de 5 % mais la campagne Bons d'État de notre Ministre des Finances est passée par là.

La croissance de 30 MEUR d'encours clientèles est inférieure à celle de 2022 (276 MEUR). Cette croissance est déséquilibrée et se fait grâce à l'activité crédits (+ 91 MEUR). Les dépôts, eux sont en baisse de 60 MEUR ce qui fait augmenter notre loan/déposit à 81,5 % contre 76,6 % un an plus tôt.

Les dettes clientèles ont donc baissé de 2,6 % à 2.737 MEUR (- 72 MEUR).

Les dettes représentées par un titre (Bons de caisse CPH) atteignent 12,8 MEUR, en hausse de 2,8 MEUR.

Le métier crédits à la consommation est en augmentation : la production atteint 115,5 MEUR (+ 17,2 MEUR / 17 %).

L'année 2023 est une année correcte pour le métier octroi de crédits avec des refinancements et remboursements anticipés en nette baisse dans le contexte de hausse des taux.

La production de CPH Logement a atteint 183,2 MEUR en 2023 pour 340,9 MEUR en 2022.

La production de CPH Invest se stabilise à 90,0 MEUR en 2023 pour 97,4 MEUR en 2022.

En production nette, déduction faite des remboursements anticipés et refinancements internes en forte baisse, nous atteignons en 2023 une production Logement de 174.8 MEUR pour 300,9 MEUR en 2022.

Nos encours CPH Logement augmentent à 1.737 MEUR (+ 31 MEUR/ + 1,8 %) ainsi que nos encours Invest à 320,0 MEUR (+ 39,0 MEUR/+ 13,9 %).

Hors réassurance et dotation « exceptionnelle », le loss ratio de notre activité crédit clientèle reste très bon à hauteur de - 0,03 % en 2023 (0,772 MEUR de dotation pour des encours hors assurance-crédit de 2.174,4 MEUR) à comparer avec + 0,03 % en 2022, - 0,01 % en 2021, - 0,11 % en 2020, - 0,02 % en 2019, - 0,09 % en 2018, - 0,06 % en 2017 et - 0,05 % en 2016.

Nous maintenons donc de très faibles « loss ratio » et nos NPL (« Non Performing Loans ») restent très bas à 28,14 MEUR, stables à 1,22 % de nos encours clientèle.



06

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023

Notre pied de bilan de 3.193 MEUR a régressé de 44 MEUR (- 1,4 %). La Banque a 21 MEUR de dettes interbancaires dans le cadre de sa gestion de trésorerie : nous sommes en déficit net de trésorerie avec 14 MEUR.

Nos produits d'intérêts augmentent à 75,5 MEUR (+ 18,8 MEUR) tandis que nos charges d'intérêts sont en forte hausse à 22,9 MEUR (+ 14,6 MEUR).

La marge d'intermédiation augmente à 52,7 MEUR contre 48,5 MEUR en 2022, 45,1 MEUR en 2021, 47,5 MEUR en 2020, 49,8 MEUR en 2019, 52,0 MEUR en 2018; le record historique de 58,3 MEUR fut bien atteint en 2016.

Les taux de nos carnets de dépôts étaient au cours de l'année 2022 au minimum de 0,01 % + 0,10 %, taux imposé par le gouvernement. En janvier 2023, ils ont été portés à 0,20 % + 0,80 %, à 0,50 % + 1,0 % en septembre et à 0,60 % + 1,50 % au 01/01/2024.

Les revenus de titres à revenu variable, stables à 11,6 MEUR (+ 0,6 MEUR), proviennent principalement de dividendes récurrents perçus de nos investissements en SIR/immobilisations financières (8,8 MEUR + 0,71 MEUR), de notre filiale CPH Life (2,0 MEUR + 0,15 MEUR) et 0,8 MEUR d'autre positions Equity.

Les commissions perçues sont en hausse à 4,6 MEUR (+ 0,3 MEUR).

Les commissions versées sont en hausse à 4,8 MEUR (+ 0,7 MEUR) suite essentiellement à la hausse des commissions de notre assureur crédit ainsi que de l'achat de services financiers.

Notre produit bancaire brut, en hausse, atteint 64,1 MEUR (Record historique) contre 59,7 MEUR en 2022.

Le solde provenant d'opérations financières s'élève à - 4,1 MEUR (perte de réévaluation) contre + 16,3 MEUR en 2022 : il s'agit principalement de l'effet de change USD (- 10%).

La politique d'utilisation d'instruments financiers a été modifiée en 2015 suite à la loi bancaire : nous n'avons plus aucune activité de trading pour compte propre, seuls sont en portefeuille trading 42 MEUR d'IRS de couverture reclassifiés suite au changement de règles du régulateur.

Nous continuons à gérer un mismatch ALM global pour la Banque de maximum 3 décidé fin des années nonante et confirmé par notre Comité des risques en 2016 avec un CPR de 5 %. Pour l'année 2023, il fut de minimum 2,32, de maximum 2,54. Il s'établit à 2,41 fin 2023 pour 2,33 fin 2022.

Dans le cadre du réemploi de ses dépôts, et donc en tant qu'investisseur final « buy and hold », la Banque détient fin 2023 un portefeuille d'investissement de 591 MEUR (- 66 MEUR) mais très granulaire et diversifié dont les notionnels sont : obligations d'États (324 MEUR, + 19 MEUR), autres émetteurs 267 MEUR (- 74 MEUR) dont 73 MEUR de commercial papers (- 70 MEUR).

Hors autres immobilisations financières (92,9 MEUR-38,9 MEUR), la Banque détient pour compte propre un portefeuille d'actions/fonds (159 MEUR en valeur brute + 3 MEUR) dont 106 MEUR de SIR. En valeur nette, après réductions de valeur, ce portefeuille s'élève à 118,6 MEUR en baisse de 6,9 MEUR.

Notre produit net bancaire atteint donc 60 MEUR (- 21%) contre 76.0 MEUR en 2022.

20 MEUR ont été dotés au Fonds pour Risques Bancaires Généraux.

Nos fonds propres au sens large (y compris FRBG) baissent de 1,6 MEUR pour un total de 396,8 MEUR, après une croissance de 10 MEUR en 2022.

Le montant total des parts B en circulation remonte à 56,8 MEUR (+ 2,6 MEUR).

Nos frais généraux augmentent de 14,2 % à 33,0 MEUR, après une hausse de 2,7 % à 28,9 MEUR en 2022.

Le poste rémunération baisse de 8,9 % (1,6 MEUR) à 16,9 MEUR suite au passage le 01/01/2023 au statut d'indépendant des membres du Comité de direction imposé par la Loi Bancaire.

Les autres frais administratifs augmentent donc en conséquence ainsi que la prise en charge d'une provision pour fin de carrière.

Cette reclassification représente un montant de 4,66 MEUR.

A périmètre constant, les autres frais administratifs ont été de 11,48 MEUR, en hausse de 1,1 MEUR (10,6 %) entièrement suite à la hausse de notre cotisation au Fonds de Protection des Dépôts de 1,1 MEUR à 2,3 MEUR et in fine un total de 6,4 MEUR de taxes bancaires payées en 2023.

Comme les chiffres le prouvent, sur une longue période, la croissance des frais généraux est un sujet permanent de préoccupation de la direction et la campagne de contrôle de ces coûts fait clairement partie des objectifs chaque année : le coût des rémunérations croît avec les anticipations de l'activité pondéré des gains de productivité, l'inflation et les augmentations barémiques tandis que les autres frais administratifs sont gelés en termes réels donc ne croissent qu'avec l'inflation à périmètre constant. Nous sommes persuadés que la pérennité du modèle

CPH passe par une structure de coûts parmi la plus compétitive du marché.

Notre ratio frais généraux sur produit net bancaire (« cost income ratio ») atteint 52 % contre 36 % en 2022 et 46 % en 2021, toujours en-dessous du seuil maximum à long terme de 60 %.

Nos amortissements sont stables à 3,2 MEUR contre 3,3 MEUR un an plus tôt.

Nous avons globalement investi 2,4 MEUR en 2023, 0,9 MEUR dans la rénovation de nos bâtiments et 1,5 MEUR dans notre informatique (hardware et software). Ces investissements ont permis de renforcer à nouveau le niveau de sécurité et de résistance de notre infrastructure informatique aux potentiels incidents techniques et de poursuivre notre progression au niveau de la digitalisation de nos métiers.

Nous avons respectivement 14,1 MEUR et 0,01 MEUR

en produits et charges exceptionnelles. Les produits exceptionnels proviennent essentiellement de la vente d'une partie de nos SIR en immobilisation financière (+ 13,6 MEUR).

La charge fiscale totale est de 9,7 MEUR (+ 0,6 MEUR).

Le bénéfice net s'élève à 5,5 MEUR avant tax shelter et 6,5 MEUR après tax shelter contre 6,1 MEUR un an plus tôt.

Le dividende brut proposé à l'Assemblée sera de 4 % soit 2,3 MEUR.

Nous continuons à avoir des marges très confortables sur l'ensemble de nos ratios bancaires dont celui de solvabilité (méthode standard) à 22,63 % (contre 21,71 %) et de liquidité. Notre leverage ratio est de 11,87 % (contre 11,60 %) soit bien au-dessus du minimum de 3 %.

La Banque présente donc des ratios très solides.

Faits saillants de l'année 2023

07

	2023	Delta avec année 2022	%
Total bilan (Schéma B)	3.193 MEUR	-44 MEUR	-1,4 %
Capitaux propres au sens large (Schéma B)	397 MEUR	-1,6 MEUR	-0,41 %
Marge d'intermédiation	52,7 MEUR	4,2 MEUR	8,50 %
Bénéfice de l'exercice	6,5 MEUR	0,4 MEUR	6,8 %
Cost income ratio	51,81 %	16,19 %	45,45 %
Ratio de solvabilité	22,63 %	0,92 %	4,24 %
Encours Dépôts & Bons de caisse	2.749 MEUR	-69 MEUR	-2,40 %

La Banque CPH a toujours attaché une importance primordiale à l'intégrité et à l'éthique d'entreprise, qui conduit à la création de valeur à long terme. Le mémorandum de gouvernance de la Banque CPH se conforme aux dispositions de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit ainsi qu'aux attentes prudentielles des autorités de contrôle (manuel de gouvernance du 11 octobre 2022). Ce mémorandum a été approuvé pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 12 mars 2024.

La Direction de l'activité de la Banque relève exclusivement du Comité de direction qui met en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'administration. Il agit sous le contrôle de ce dernier. A ce Comité de direction sont délégués l'ensemble des pouvoirs de gestion du Conseil d'administration à l'exclusion de la détermination de la politique générale et des actes réservés au Conseil d'administration par la loi bancaire du 25 avril 2014 et par le Code des sociétés et des associations. De manière générale, le Comité de direction possède dans ses attributions la gestion des activités bancaires dans le cadre de la politique générale et de la stratégie définies par le Conseil d'administration, le pouvoir exclusif de décision et de représentation de la Banque dans les relations avec le personnel, la clientèle, l'environnement économique et social et les autorités, les établissements de crédit, ainsi que les pouvoirs de décision quant à la représentation de la Banque auprès de ses filiales et auprès des sociétés dans le capital desquelles elle est intéressée.

Le Conseil d'administration se réunit trimestriellement pour examiner les comptes, décide des valeurs et de la stratégie de la Banque, du niveau de risque qu'elle accepte de prendre (« risk appetite ») et de ses politiques clés. Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la Banque.

À cette fin, le Conseil définit et supervise notamment :

- La stratégie et les objectifs de la Banque ;

- La politique en matière de risques, y compris le niveau de tolérance aux risques au sens de l'article 57 de la loi bancaire du 25 avril 2014 ;
- L'organisation de la Banque pour la fourniture de services d'investissement, l'exercice d'activités d'investissement ainsi que les compétences, les connaissances et l'expertise requises du personnel ;
- La politique d'intégrité.

Le Conseil d'administration évalue en particulier le bon fonctionnement des trois fonctions de contrôle indépendantes : la fonction de conformité (compliance), la fonction de gestion des risques et la fonction d'audit interne. Le Conseil d'administration est en majorité constitué d'administrateurs non exécutifs.

Le Conseil d'administration a également créé en son sein divers comités qui l'appuient dans l'exercice de ses missions de contrôle et de surveillance. Ces Comités sont soit constitués dans le respect des dispositions de la loi bancaire du 25 avril 2014, soit constitués sur base volontaire. Ils ne se substituent pas au Conseil d'administration plénier mais ont pour vocation de l'aider dans ses missions de contrôle et de surveillance des activités considérées comme « business critical ». Les membres de ces Comités disposent d'une expertise collective dans les domaines d'activité de la Banque qui relèvent de leur compétence.

Ces Comités, dont les règlements d'ordre intérieur sont approuvés par le Conseil d'administration, sont les suivants :

- le Comité d'audit ;
- le Comité des risques ;
- le Comité de nomination et de rémunération.

Le Comité d'audit facilite l'exercice effectif de la mission de surveillance du Conseil d'administration. Il surveille et contrôle l'activité bancaire en termes

Conseil d'administration				Comité de direction* (*à dater du 23/04/2024)	
Président	Roland Gillet	Vice-Président	Pierre Rion	Président	Mathieu Desmet
Membres non exécutifs	Jean-Sébastien Belle	Jean-Luc Martin		Membres	Alain Declercq ⁽¹⁾
	Jean-Jacques Cloquet	Mikael Petitjean			Christophe Carpentier de Changy ⁽²⁾
	Bernard Liebin	Philippe Pire			Luc François
Membres exécutifs	Christophe Carpentier de Changy ⁽²⁾			Gabriel Lombet	
	Alain Declercq ⁽¹⁾	Luc François			
	Mathieu Desmet	Gabriel Lombet			

⁽¹⁾ Fin de mandat à dater du 03/05/2024.

⁽²⁾ Effectif à l'issue de l'AGO du 23/04/2024 et sous réserve de l'approbation de l'AGO et de la BNB.

d'organisation, de contrôle interne, de bon fonctionnement de l'audit et d'intégrité de l'information financière qui circule et de respect des lois et règlements. Il exerce également un suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le Commissaire agréé. Le Commissaire agréé confirme sur base annuelle au Comité d'audit son indépendance par rapport à la Banque. La majorité des membres du Comité d'audit sont indépendants au sens de l'article 3 83 ° de la loi bancaire et disposent de compétences pointues en matière de comptabilité et d'audit. Ce Comité se réunit en général deux fois l'an.

Le Comité des risques conseille le Conseil d'administration pour les aspects concernant la stratégie et le niveau de tolérance en matière de risques y compris les risques IT, tant actuels que futurs. Il assiste le Conseil d'administration lorsque celui-ci supervise la mise en œuvre de cette stratégie par le Comité de direction. Il surveille et contrôle le bon fonctionnement de la seconde ligne de contrôle. Ce Comité se réunit en général deux fois l'an.

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé de préparer les décisions concernant les rémunérations, notamment celles qui ont des répercussions sur le risque et la gestion des risques et sur lesquelles le Conseil d'administration est appelé à se prononcer. Lors de la préparation de ces décisions, le Comité de nomination et de rémunération tient compte des intérêts à long terme des coopérateurs, des clients, des investisseurs et des autres parties prenantes de la Banque ainsi que de l'intérêt public. Le Comité de nomination et de rémunération identifie et recommande, pour approbation par l'Assemblée générale des actionnaires, des candidats aptes à occuper des sièges vacants au sein du Conseil d'administration, évalue l'équilibre de connaissances, de compétences, de diversité et d'expérience au sein de l'organe légal d'administration, élabore une description des missions

et des qualifications liées à une nomination donnée et évalue le temps à consacrer à ces fonctions.

Dans le cadre de l'annexe II de la loi bancaire du 25 avril 2014, la politique de rémunération a été formalisée dans une note de politique disponible sur le site vitrine de la Banque. La politique actuellement en place répond aux grandes lignes directrices de la loi bancaire du 25 avril 2014 et de la directive CRD IV dans une logique « comply or explain » vu la taille et la structure simple de notre Banque. La politique de rémunération respecte également, dans une logique « comply or explain » et tenant compte du principe de proportionnalité, la circulaire BNB_2016_44 du 10 novembre 2016 qui transpose dans le cadre prudentiel belge les orientations de l'Autorité bancaire européenne (ABE) du 27 juin 2016 sur les politiques de rémunération saines (EBA/GL/2015/22). Sa dernière mise à jour date du 12 mars 2024.

08

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023

Comité d'audit

Président Jean-Luc Martin

Membres Jean-Sébastien Belle
Philippe Pire

Comité des risques

Président Pierre Rion

Membres Jean-Jacques Cloquet
Roland Gillet
Bernard Liebin
Mikael Petitjean

Comité de nomination & rémunération

Président Roland Gillet

Vice-Président Pierre Rion

Membre Philippe Pire



Mathieu Desmet
Président

François Petit
Attaché de direction senior

Yves Dutrieux
IT/Exploitation

Gaëtan Di Leonardo
IT/Production



Christophe Carpentier de Changy ⁽¹⁾

Cristelle Julien
Attachée de direction

François-Xavier Carbonelle
Front Office Trésorerie

Mélinda Ancelin
Comptabilité / Reporting



Luc François

Antoine Laus
Control Officer

Cindy Ockerman
Juridique

Christine Dierge
Audit Interne



Gabriel Lombet

Erik Budd
Attaché de direction

Caroline Blangenois
Marketing

Réseau d'agences

⁽¹⁾ Sous réserve de l'approbation de l'AGO et de la BNB.



Christophe Perier
Moyens de
Paiement / Relations
institutionnelles

**Nathalie
Viseur**
Ressources
Humaines

**Isabelle
Fournier**
Logistique

**Vincent
Thorez**
Front Office
Crédits

**Eddy
Delavallée**
Digital
Banking



09

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023

**Didier
Durant**
Risk
Management

**Nathalie
Marbaix**
Contentieux

Valérie Hoche pied
Back Office
Crédits et
Assurances

**Hamid
Qsiyer**
Compliance /
Comptes

Comité de direction

à dater du 23/04/2024



Équipe d'Ath / Lessines Leuze / Soignies

Directeur d'agences : Cédric Cannoot

Ath

Esplanade 4
Tél. : 068/28 39 04 – ath@cph.be

Lessines

Porte d'Ogy 2
Tél. : 068/33 26 05 – lessines@cph.be

Leuze

Gérant : Stéphane Durand
Rue de Tournai 15
Tél. : 069/66 47 62 – leuze@cph.be

Soignies

Gérante : Marie-Françoise Lienard
Rue de la Régence 8 - 10
Tél. : 067/33 51 64 – soignies@cph.be

Équipe de Binche

Directeur d'agence : Glenn Lo Vetri
Grand-Place 45
Tél. : 064/33 27 47 – binche@cph.be

Équipe de Charleroi Gerpennes / Gosselies

Directeur d'agences : Olivier Massart

Charleroi

Rue du Grand Central 39-43
Tél. : 071/32 36 17 – charleroi@cph.be

Gerpennes

Gérante : Fabienne Jaumain
Chaussée de Philippeville 223
Tél. : 071/21 60 42 – gerpennes@cph.be

Gosselies

Gérant : Damien Galant
Place Albert 1^{er} 8
Tél. : 071/34 05 94 – gosselies@cph.be

Équipe de Châtelet Fleurus / Gilly

Directeur d'agences : Erik Rary

Châtelet

Place de l'Hôtel de Ville 3
Tél. : 071/38 77 50 – chatelet@cph.be

Fleurus

Gérant : Loïc Henry
Chaussée de Charleroi 208
Tél. : 071/81 65 32 – fleurus@cph.be

Gilly

Gérant : Vincent Molle
Chaussée impériale 31
Tél. : 071/41 37 46 – gilly@cph.be

Équipe de Dour Quaregnon / Frameries Saint-Ghislain

Directeur d'agences : Pietro Daga

Dour

Rue Maréchal Foch 18
Tél. : 065/65 54 75 – dour@cph.be

Quaregnon

Rue du Village 105
Tél. : 065/77 74 32 – quaregnon@cph.be

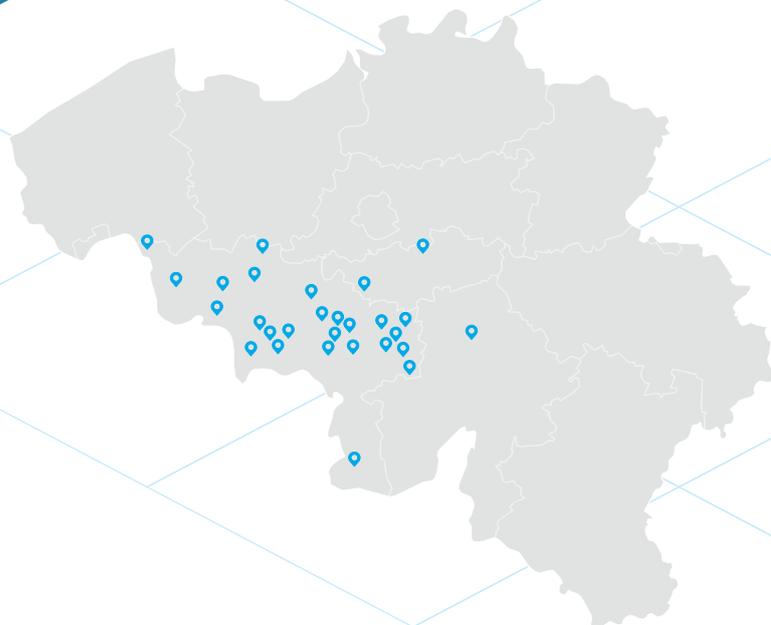
Frameries

Gérante : Nadia Zakkane
Grand-Place 5A
Tél. : 065/67 25 33 – frameries@cph.be

Saint-Ghislain

Gérant : Arnaud Pourbaix
Rue Grande 85
Tél. : 065/78 62 22 – saint-ghislain@cph.be

Le Réseau



10

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023

Équipe de La Louvière Anderlues Haine-Saint-Paul Houdeng

Directeur d'agences : Giuseppe Attardo

Anderlues

Gérant : Giuliano Iacono
Rue J. Wauters 3
Tél. : 071/52 28 53 – anderlues@cph.be

Haine-St-Paul

Gérant : Fabrice Dupont
Chaussée de Jolimont 22
Tél. : 064/21 35 46
haine-saint-paul@cph.be

Houdeng-Gœgnies

Gérant : Samuël Brabant
Chaussée P. Houtart 118
Tél. : 064/22 61 46 – houdeng@cph.be

La Louvière

Gérant : Rosario Dell'Aria
Rue Sylvain Guyaux 6
Tél. : 064/22 12 53 – lalouviere@cph.be

Équipe de Mons

Directeur d'agence : Robin Coosemans
Place des Chasseurs à Pied 1
Tél. : 065/35 22 38 – mons@cph.be

Équipe de Namur (Bouge)

Gérant : Fabrice Renzonnet
Chaussée de Louvain 471B
Tél. : 081/26 21 46 – namur@cph.be

Équipe de Nivelles

Gérant : Laurent Rousseau
Square Gabrielle Petit 7
Tél. : 067/84 43 59 – nivelles@cph.be

Équipe de Tournai Péruwelz / Mouscron

Directeur d'agences : David Vanhove

Tournai

Rue Perdue 7
Tél. : 069/88 14 11 – tournai@cph.be

Péruwelz

Boulevard Léopold III 122
Tél. : 069/77 62 73 – peruwelz@cph.be

Mouscron

Gérante : Clémence Fourez
Grand-Place 18
Tél. : 056/34 17 03 – mouscron@cph.be

Équipe de Wavre

Directeur d'agence : Olivier Frits
Place Bosch 38
Tél. : 010/86 06 66 – wavre@cph.be

Agences déléguées

Chimay

Directeur d'agence : Dominique Vincent
Place Froissart 13
Tél. : 060/21 40 53 – chimay@cph.be

Morlanwelz

Directeur d'agence : Raffaele Perra
Gérant d'agence : Luca Perra
Rue R. Warocqué 10
Tél. : 064/44 87 58 – morlanwelz@cph.be

Rapports financiers

Vous trouverez dans les pages qui suivent une version abrégée des comptes annuels (normes belges) de CPH Banque et CPH Life ainsi que des comptes consolidés (IFRS) en milliers d'euros de l'exercice 2023 établis conformément aux dispositions légales et dans le respect du code des sociétés et des associations.

Les attestations des comptes annuels de CPH Banque, de CPH Life et des comptes consolidés de CPH Banque au 31 décembre 2023 établies par notre Commissaire agréé, la SRL Mazars Réviseurs d'Entreprises (B00021) représentée par Monsieur Xavier Doyen, sont données sans réserve.

La publicité sera faite par dépôt à la Banque Nationale de Belgique dans les trente jours de l'approbation des comptes annuels par l'Assemblée générale du 23 avril 2024.



11

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023

Rubriques Libellés
Exercice Exercice précédent
 (en milliers d'euros)

I. Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	7 154	50 416
II. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	0	0
III. Créances sur les établissements de crédit	31 380	29 596
A. A vue	3 071	3 188
B. Autres créances (à terme ou à préavis)	28 309	26 408
IV. Créances sur la clientèle	2 294 389	2 201 213
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	590 979	646 311
A. Des émetteurs publics	324 462	305 460
B. D'autres émetteurs	266 517	340 851
VI. Actions, parts et autres titres à revenu variable	118 562	125 483
VII. Immobilisations financières	102 192	140 541
A. Participations dans des entreprises liées	6 065	6 065
B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	3 187	2 635
C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	92 940	131 841
D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
VIII. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	2 891	3 436
IX. Immobilisations corporelles	23 140	23 363
X. Actions propres	0	0
XI. Autres actifs	8 353	5 496
XII. Comptes de régularisation	13 734	10 910
TOTAL DE L'ACTIF	3 192 774	3 236 765

PASSIF

Fonds de tiers	2 973 955	2 996 322
I. Dettes envers les établissements de crédit	21 347	0
A. A vue	0	0
B. Dettes résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0	0
C. Autres dettes à terme ou à préavis	21 347	0
II. Dettes envers la clientèle	2 736 612	2 808 146
A. Dépôts d'épargne	1 910 291	1 964 411
B. Autres dettes	826 321	843 735
1) à vue	597 248	673 183
2) à terme ou à préavis	229 073	170 552
3) résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0	0
III. Dettes représentées par un titre	12 785	9 965
A. Bons et obligations en circulation	12 785	9 965
B. Autres	0	0
IV. Autres dettes	14 080	15 251
V. Comptes de régularisation	10 760	4 689
VI. Provisions et impôts différés	371	271
A. Provisions pour risques et charges	371	271
1) Pensions et obligations similaires	0	0
2) Charges fiscales	0	0
3) Autres risques et charges	371	271
B. Impôts différés	0	0
VII. Fonds pour risques bancaires généraux	178 000	158 000
VIII. Dettes subordonnées	0	0
CAPITAUX PROPRES	218 819	240 443
IX. Capital	82 181	79 635
A. Capital souscrit	82 181	79 635
B. Capital non appelé (-)	0	0
X. Primes d'émission	0	0
XI. Plus-values de réévaluation	31 004	58 356
XII. Réserves	105 634	102 452
A. Réserve légale	7 487	7 487
B. Réserves indisponibles	0	0
1) pour actions propres	0	0
2) autres	0	0
C. Réserves immunisées	4 000	4 997
D. Réserves disponibles	94 147	89 968
XIII. Bénéfice reporté (Perte reportée (-))	0	0
TOTAL DU PASSIF	3 192 774	3 236 765

Rubriques Libellés
Exercice Exercice précédent
 (en milliers d'euros)

	5 134	12 938
I. Passifs éventuels		
A. Acceptations non négociées	0	0
B. Cautions à caractère de substitut de crédit	0	7 500
C. Autres cautions	5 134	5 438
D. Crédits documentaires	0	0
E. Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	101 039	136 409
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	0	0
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	0	3 750
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	101 029	132 659
D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières	10	0
E. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions imparfaites	0	0
III. Valeurs confiées à l'établissement de crédit	12 228	9 530
A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
B. Dépôts à découvert et assimilés	12 228	9 530
IV. À libérer sur actions et parts de sociétés	0	0

Rubriques	Libellés	Exercice	Exercice précédent (en milliers d'euros)
I.	Intérêts et produits assimilés	75 510	56 753
	dont : de titres à revenu fixe	16 164	12 158
II.	Intérêts et charges assimilés (-)	-22 852	-8 210
III.	Revenus de titres à revenu variable	11 643	11 047
	A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	5 587	5 041
	B. De participations dans des entreprises liées	2 000	1 850
	C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
	D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	4 056	4 156
IV.	Commissions perçues	4 559	4 282
	A. Courtages et commissions apparentées	0	0
	B. Rémunération de services de gestion de conseil et de conservation	139	71
	C. Autres commissions perçues	4 420	4 211
V.	Commissions versées (-)	-4 792	-4 130
VI.	Bénéfice (Perte (-)) provenant d'opérations financières	-4 073	16 261
	A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	-3 722	10 903
	B. De la réalisation de titres de placement	-351	5 358
VII.	Frais généraux administratifs (-)	-33 008	-28 891
	A. Rémunérations, charges sociales et pensions	-16 865	-18 514
	B. Autres frais administratifs	-16 143	-10 377
VIII.	Amortissements et réductions de valeur (-)	-3 230	-3 278
	sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		
IX.	Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur (-)) sur créances et reprises de provisions (provisions (-)) pour les postes « I. Passifs éventuels » et « II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	-1 672	17 467
X.	Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur (-)) sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	-2 789	-34 082
XI.	Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I. Passifs éventuels » et « II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	0	0
XII.	Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I. Passifs éventuels » et « II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan (-)	-100	0
XIII.	Prélèvement (Dotation (-)) au fonds pour risques bancaires généraux	-20 000	-8 000
XIV.	Autres produits d'exploitation	2 301	2 207
XV.	Autres charges d'exploitation (-)	-375	-384
XVI.	Bénéfice courant (Perte courante (-)) avant impôts	1 122	21 042
XVII.	Produits exceptionnels	14 108	683
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	13 627	111
	E. Autres produits exceptionnels	481	572
XVIII.	Charges exceptionnelles (-)	-76	-6 094
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0	-943
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	-2	0
	E. Autres charges exceptionnelles	-74	-5 151
XIX.	Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice avant impôts	15 154	15 631
XX.	Impôts sur le résultat	-9 672	-9 157
	A. Impôts (-)	-9 817	-9 171
	B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	145	14
XXI.	Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice	5 482	6 474
XXII.	Transfert aux réserves immunisées (-)	0	-2 000
	Prélèvements sur les réserves immunisées	998	1 595
XXIII.	Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice à affecter	6 480	6 069

Rubriques	Libellés	Exercice	Exercice précédent (en milliers d'euros)
A.	Bénéfice (Perte (-)) à affecter	6 480	6 069
	1. Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice à affecter	6 480	6 069
	2. Bénéfice reporté (Perte reportée (-)) de l'exercice précédent	0	0
B.	Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
	1. sur le capital et les primes d'émission	0	0
	2. sur les réserves	0	0
C.	Affectations aux capitaux propres (-)	-4 179	-3 849
	1. au capital et à la prime d'émission	0	0
	2. à la réserve légale	0	0
	3. aux autres réserves	-4 179	-3 849
D.	Résultat à reporter	0	0
E.	Intervention d'associés dans la perte	0	0
F.	Bénéfice à distribuer (-)	-2 301	-2 220
	1. Rémunération du capital	-2 301	-2 220
	2. Administrateurs ou gérants	0	0
	3. Autres allocataires	0	0

RAPPORT financier **CPH**life

La S.A CPH Life clôture sur un bénéfice de l'exercice à affecter de 3.184 KEUR fin 2023 contre 3.666 KEUR fin 2022, soit une diminution de 482 KEUR ou -13 %.

Le décompte du compte de résultats avec le réassureur s'établit à un bénéfice de 628 KEUR pour 2023 contre 903 KEUR pour 2022.

L'encaissement s'élève à 10.967 KEUR fin 2023 contre 10.019 KEUR fin 2022, en hausse de 948 KEUR ou + 9,46 % par rapport à 2022 et les provisions techniques à 24.837 KEUR fin 2023 contre 23.137 KEUR fin 2022, en hausse de 1.700 KEUR ou + 7,34 %. Cette dernière hausse provient de l'activité Assurances Epargne Pension (AEP) pour 929 KEUR, CPH Protect LT pour 995 KEUR, CPH Protect CT pour 346 KEUR compensé par une diminution des provisions pour sinistres de 570 KEUR.

Les commissions payées à CPH Banque, tous produits confondus, sont en légère augmentation et s'élèvent à 1.005 KEUR en 2023 pour 882 KEUR en 2022, soit une hausse de 123 KEUR ou + 13,99 %. Les refacturations de frais par CPH Banque s'élèvent à 893 KEUR contre 808 KEUR en progression.

L'affectation suivante du bénéfice à affecter de 3.184 KEUR sera proposée à l'Assemblée générale des actionnaires du 23 avril 2024 : autres réserves pour 1.184 KEUR et rémunération du capital pour 2.000 KEUR. Les réserves immunisées proviennent du « tax Shelter » à 884 KEUR et sont inchangées par rapport à l'année précédente.

Au vu de ce qui précède, les capitaux propres s'élèvent à 16.349 KEUR contre 15.166 KEUR un an plus tôt et sont en hausse de 1.184 KEUR ou + 7,81 % et restent très confortables.

Le « Compte Technique Vie » net de réassurance (c'est à dire les primes + les revenus financiers des provisions techniques – les

sinistres – la variation de provisions techniques – les commissions – les charges d'exploitation – la réassurance) présente un solde positif de 4.688 KEUR en 2023 pour 4.313 KEUR en 2022. Ce résultat technique augmente sous l'effet de primes (volume) en hausse et de sinistres en baisse.

L'encaissement total des assurances Décès (CPH Protect CT et LT) s'élève à 9.409 KEUR en 2023 pour 8.510 KEUR en 2022, en hausse de 10,56 % suite à la progression observée en « CPH Protect LT » provenant de l'effet portefeuille ainsi qu'en « CPH Protect CT » provenant de la production de l'année en hausse.

Le total des capitaux assurés en décès (CT et LT) s'élève à 2.196 MEUR contre 2.076 MEUR un an plus tôt en hausse de 5,78 % et les capitaux réassurés s'élèvent à 1.518 MEUR contre 1.428 MEUR un an plus tôt en hausse de 6,30 %.

Le total des sinistres décès CPH Protect CT et CPH Protect LT se chiffre en 2023 à 1.260 KEUR avant réassurance à comparer à 672 KEUR en 2022 soit une hausse de 588 KEUR ou 87,50 %. Après réassurance, le coût des sinistres CPH Protect CT et LT est ramené à 305 KEUR en 2023 pour 323 KEUR en 2022. La réassurance joue pleinement son rôle. La mortalité observée reste contenue par rapport à la mortalité attendue tarif et même par rapport à la mortalité attendue Assuralia.

Il est important de mentionner que le résultat purement « assurance » de l'activité décès, à savoir le solde entre les primes encaissées et la somme des postes « Variation de Provisions, Sinistres/rachats et Commissions » passe :

- en brut de réassurance de 5.254 KEUR en 2022 à 5.645 KEUR en 2023 (+7,44 %) ;
- en net de réassurance de 4.684 KEUR en 2022 à 4.930 KEUR en 2023 (+ 5,25 %).

Conseil d'administration		Comité de direction		Comité d'audit	
Président	Alain Declercq	Président	Luc François	Président	Jean-Luc Martin
Membres non exécutifs	Jean-Luc Martin	Membres	Giuseppe Attardo	Membres	Philippe Pire
	Marc Meurant		Mathieu Desmet		Pierre Rion
	Philippe Pire				
	Pierre Rion				
Membres exécutifs	Giuseppe Attardo				
	Mathieu Desmet				
	Luc François				

En assurance Epargne Branche 21, le produit CPH Life Assurance Epargne Pension (AEP) a généré un encaissement de 1.485 KEUR en 2023 pour 1.435 KEUR en 2022.

Au niveau des placements, le résultat financier s'élève à 273 KEUR en 2023 pour 651 KEUR en 2022. La diminution provient essentiellement des réductions de valeur actées en 2023 (dotation de 455 KEUR contre une reprise de 115 KEUR en 2022).

Les titres à revenu fixe s'élèvent à 27.253 KEUR fin 2023 pour 23.474 KEUR fin 2022, augmentation de 3.779 KEUR suite à l'acquisition de quatre obligations d'état belge, une obligation bancaire et une obligation corporate.

Nous avons un portefeuille d'actions/SIR qui est en diminution par rapport à fin 2022 et qui s'élève à 4.308 KEUR fin 2023 pour 4.662 KEUR fin 2022, suite à des réductions de valeur.

Les liquidités restent assez stables à 9.542 KEUR contre 9.269 KEUR un an plus tôt.

Au niveau commercial, en « CPH Protect LT », les primes perçues liées à la nouvelle production 2023 s'élèvent à 661 KEUR contre 924 KEUR en 2022. En « CPH Protect CT » nous retrouvons une production de 1.868 KEUR en 2023 contre 1.575 KEUR en 2022, soit une hausse de 18,64 %.

Comptes annuels au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

Le pied de bilan s'élève à 44.121 KEUR fin 2023 pour 41.006 KEUR fin 2022.

Les postes importants du passif sont les capitaux propres de 16.349 KEUR fin 2023 pour 15.166 KEUR fin 2022 et les provisions techniques Branche 21 (poste C) de 24.837 KEUR fin 2023 pour 23.137 KEUR fin 2022.

Les placements (poste C) s'élèvent à 32.690 KEUR fin 2023 contre 29.278 KEUR fin 2022, en hausse de 3.412 KEUR ou 11,65 % suite essentiellement aux investissements réalisés en SIR et en obligations. Ces placements, outre 1.129 KEUR investis à titre d'immeuble de placement, sont constitués pour 27.253 KEUR de titres à revenu fixe et pour 4.308 KEUR d'actions-SIR.

La part des réassureurs dans les sinistres s'élève à 549 KEUR.

Comité de nomination & rémunération

Président	Alain Declercq
Membre	Pierre Rion

Il faut encore mentionner le compte courant (poste F) de 9.542 KEUR et des intérêts courus non échus de 358 KEUR.

Compte de résultats

Le compte de résultats de CPH Life se décompose en 3 parties : le « compte technique Non-Vie » pour l'activité CPH Quiétude, le « compte technique Vie » composé de la Branche 21 (CPH Protect CT et CPH Protect LT ainsi que l'Assurance Epargne Pension) et enfin, le « compte non technique ».

Au total de l'activité, le compte de résultats 2023 présente un solde avant impôts (mais après transfert aux réserves im-munisées) de 4.396 KEUR. Après impôts, ce solde s'élève à 3.184 KEUR contre 3.666 KEUR en 2022 soit une diminution

de 482 KEUR ou - 13,15 %.

Le « compte technique Non-Vie » présente un solde de 27,6 KEUR en 2023, identique à l'année précédente.

Les primes nettes de réassurance s'élèvent à 73 KEUR et les frais d'exploitation nets s'élèvent à 39 KEUR dont 32 KEUR de commissions payées à CPH Banque.

Le « compte technique Vie » présente un solde de 4.688 KEUR en 2023 pour 4.313 KEUR en 2022.

Les primes brutes de réassurance s'élèvent à 10.894 KEUR en 2023 pour 9.944 KEUR en 2022. Les primes cédées en réassurance s'élèvent à 2.005 KEUR en 2023 pour 1.821 KEUR en 2022 traduisant l'augmentation du portefeuille « CPH Protect LT ».

Les sinistres Protect CT et LT s'élèvent en brut à 1.260 KEUR en 2023 pour 672 KEUR en 2022. L'intervention du réassureur dans les sinistres s'élève à 955 KEUR en 2023 pour 349 KEUR en 2022.

Les frais d'exploitation nets s'élèvent à 1.757 KEUR en 2023 pour 1.556 KEUR en 2022. Ces frais contiennent 948 KEUR de commissions (CPH Protect CT et LT) en 2023 pour 825 KEUR en 2022 soit une hausse de 123 KEUR ou 14,90 %. Ces frais contiennent aussi des frais d'administration de 380 KEUR en 2023 contre 339 KEUR en 2022.

Les provisions techniques Vie Branche 21 s'élèvent à 24.837 KEUR en augmentation de 1.700 KEUR par rapport à 2022 dont + 929 KEUR en AEP et + 995 KEUR pour les CPH Protect LT.

Les produits des placements affectés aux provisions techniques Branche 21 s'élèvent à 565 KEUR en 2023 pour 426 KEUR en 2022.

Le « compte non technique » est obtenu au départ des soldes des comptes techniques Non-Vie et Vie auxquels on ajoute notamment les produits et charges des placements des actifs qui ne sont pas affectés à la couverture des provisions techniques.

En 2023, les produits des placements passent à 178 KEUR, et les charges des placements à 497 KEUR. Les charges sont en forte hausse dû aux réductions de valeur actées pour 455 KEUR.

Marge de solvabilité II

L'exercice Solvency II porte uniquement sur l'activité Vie (sauf au niveau du risque opérationnel) vu le caractère non significatif de l'activité Non-Vie.

Sous Solvency II, le Solvency Capital Requirement (SCR) s'établit à 10.435 KEUR au 31 décembre 2023 contre 9.827 KEUR au 31 décembre 2022.

L'actif net économique sous Solvency II s'établit à 34.573 KEUR au 31 décembre 2023. Après dividende, les fonds propres éligibles sont donc de 32.573 KEUR contre 28.712 KEUR au 31 décembre 2022. L'excédent des fonds propres économiques par rapport aux exigences sous Solvency II s'élève donc à 22.138 KEUR fin 2023 contre 18.885 KEUR fin 2022. Ce bilan économique fait donc apparaître des fonds propres très confortables et largement en excédent par rapport aux exigences Solvency II.

Le ratio Solvency II, toujours très confortable, s'établit à 312,16 % fin 2023 contre 292,18 % fin 2022.

ACTIF

Rubriques

Exercice Exercice précédent

A. -	-	-
B. Actifs incorporels	0	0
I. Frais d'établissement	0	0
II. Immobilisations incorporelles	0	0
1. Goodwill	0	0
2. Autres immobilisations incorporelles	0	0
3. Acomptes versés	0	0
C. Placements	32 690	29 278
I. Terrains et constructions (état n°1)	1 129	1 141
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	0	0
2. Autres	1 129	1 141
II. Placements dans des entreprises liées et participations	0	0
1. Participations	0	0
2. Bons, obligations et créances	0	0
3. Participations	0	0
4. Bons, obligations et créances	0	0
III. Autres placements financiers	31 561	28 137
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	4 308	4 662
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	27 253	23 475
3. Parts dans des pools acquises et risques en cours	0	0
4. Prêts et crédits hypothécaires	0	0
5. Autres prêts	0	0
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	0	0
7. Autres	0	0
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	0	0
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	0	0
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	549	976
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	0	0
II. Provision d'assurance « vie »	0	0
III. Provision pour sinistres	549	976
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0
V. Autres provisions techniques	0	0
VI. Provisions relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	0	0
E. Créances	973	1 175
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	294	244
1. Preneurs d'assurance	294	244
2. Intermédiaires d'assurance	0	0
3. Autres	0	0
II. Créances nées d'opérations de réassurance	0	0
III. Autres créances	679	931
IV. Capital souscrit, appelé mais non versé	0	0
F. Autres éléments d'actif	9 542	9 269
I. Actifs corporels	0	0
II. Valeurs disponibles	9 542	9 269
III. Actions propres	0	0
IV. Autres	0	0
G. Comptes de régularisation	367	308
I. Intérêts et loyers acquis non échus	358	300
II. Frais d'acquisition reportés	0	0
1. Opérations d'assurance non-vie	0	0
2. Opérations d'assurance vie	0	0
III. Autres comptes de régularisation	9	8
TOTAL	44 121	41 006

PASSIF
Rubriques

	Exercice	Exercice précédent
A. Capitaux propres	16 349	15 166
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	6 000	6 000
1. Capital souscrit	6 000	6 000
2. Capital non appelé	0	0
II. Primes d'émission	0	0
III. Plus-value de réévaluation	0	0
IV. Réserves	10 349	9 166
1. Réserve légale	600	600
2. Réserves indisponibles	0	0
a) pour actions propres	0	0
b) autres	0	0
3. Réserves immunisées	884	884
4. Réserves disponibles	8 865	7 682
V. Résultat reporté	0	0
1. Bénéfice reporté	0	0
2. Perte reportée	0	0
VI. -	-	-
B. Passifs subordonnés	0	0
Bbis. Fonds pour dotations futures	0	0
C. Provisions techniques	24 837	23 137
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	0	0
II. Provision d'assurance vie	23 967	21 697
III. Provision pour sinistres	870	1 440
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0
V. Provision pour égalisation et catastrophes	0	0
VI. Autres provisions techniques	0	0
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	0	0
E. Provisions pour autres risques et charges	0	0
I. Provisions pour pensions et obligations similaires	0	0
II. Provision d'assurance « vie »	0	0
III. Autres provisions	0	0
F. Dépôts reçus des réassureurs	0	0
G. Dettes	2 935	2 703
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	175	138
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	548	512
III. Emprunts obligataires non subordonnés	0	0
1. Emprunts convertibles	0	0
2. Emprunts non convertibles	0	0
IV. Dettes envers des établissements de crédit	0	0
V. Autres dettes	2 212	2 053
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	198	48
a) impôts	197	48
b) rémunérations et charges sociales	1	0
2. Autres	2 014	2 005
H. Comptes de régularisation	0	0
TOTAL	44 121	41 006

I. Compte technique non vie - Schéma comptes annuels

Rubriques	Libellés	Exercice	Exercice précédent
1.	Primes acquises nettes de réassurance	73	75
2.	Produits des placements alloués, transférés du compte non technique	0	0
3.	Autres produits techniques nets de réassurance	0	0
4.	Charge des sinistres, nette de réassurance	-6	-9
5.	Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	0	0
6.	Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	0	0
7.	Frais d'exploitation nets	-39	-38
7bis.	Charges des placements	0	0
8.	Autres charges techniques, nettes de réassurance	0	0
9.	Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance	0	0
10.	Résultat du compte technique non vie		
	Bénéfice	28	28

II. Compte technique vie – Schéma comptes annuels

1.	Primes nettes de réassurance	8 889	8 123
	a) Primes brutes	10 894	9 944
	b) Primes cédées aux réassureurs	-2 005	-1 821
2.	Produits des placements	565	426
	a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
	b) Produits des autres placements	565	426
	c) Reprises de corrections de valeur sur placements	0	0
	d) Plus-values sur réalisations	0	0
3.	Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	0	0
4.	Autres produits techniques nets de réassurance	627	903
5.	Charge des sinistres, nette de réassurance	-1 247	-1 174
	a) Montants payés nets	-1 390	-1 247
	b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	143	73
6.	Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-2 270	-2 274
	a) Variation de la provision d' assurance « vie », nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-2 270	-2 274
	b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	0	0
7.	Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	0	0
8.	Frais d'exploitation nets	-1 757	-1 556
	a) Frais d'acquisition	-1 377	-1 217
	b) Variation du montant des frais d'acquisition portés à l'actif (augmentation -, réduction +)	0	0
	c) Frais d'administration	-380	-339
	d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	0	0
9.	Charges des placements	-88	-107
	a) Charges de gestion des placements	-88	-63
	b) Corrections de valeurs sur placements	0	0
	c) Moins-values sur réalisations	0	-44
10.	Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges)	0	0
11.	Autres charges techniques, nettes de réassurance	-31	-28
12.	Produits des placements alloués, transférés au compte non technique	0	0
12bis.	Variation du fonds pour dotations futures (augmentation -, réduction +)	0	0
13.	Résultat du compte technique vie	0	0
	Bénéfice	4 688	4 313
	Perte	0	0

III. Compte non technique – Schéma comptes annuels

Rubriques	Libellés	Exercice	Exercice précédent
1.	Résultat du compte technique non-vie	28	28
	Bénéfice	28	28
2.	Résultat du compte technique vie	4 688	4 313
	Bénéfice	4 688	4 313
3.	Produits des placements	177	274
	a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
	b) Produits des autres placements	177	159
	c) Reprises de corrections de valeur sur placements	0	115
	d) Plus-values sur réalisations	0	0
4.	Produits des placements alloués, transférés du compte technique vie	0	0
5.	Charges des placements	-497	-41
	a) Charges de gestion des placements	-28	-41
	b) Corrections de valeurs sur placements	-455	0
	c) Moins-values sur réalisations	-14	0
6.	Produits des placements alloués, transférés au compte technique non-vie	0	0
7.	Autres produits	0	0
8.	Autres charges	0	0
8bis.	Résultat courant avant impôts	4 396	4 574
	Bénéfice	4 396	4 574
9.	-	0	0
10.	-	0	0
11.	Produits exceptionnels	1	4
12.	Charges exceptionnelles	-1	-2
13.	Résultat exceptionnel	0	2
14.	-	0	0
15.	Impôts sur le résultat	-1 212	-1 131
15bis.	Impôts différés	0	0
16.	Résultat de l'exercice	3 184	3 445
	Bénéfice	3 184	3 445
17. a)	Prélèvements sur les réserves immunisées	295	516
b)	Transfert aux réserves immunisées	-295	-295
18.	Résultat de l'exercice	3 184	3 666
	Bénéfice	3 184	3 666

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

A.	Bénéfice à affecter	3 184	3 666
	1. Bénéfice de l'exercice à affecter	3 184	3 666
	2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	0	0
B.	Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
	1. sur le capital et les primes d'émission	0	0
	2. sur les réserves	0	0
C.	Affectations aux capitaux propres (-)	- 1 184	- 1 666
	1. au capital et aux primes d'émission	0	0
	2. à la réserve légale	0	0
	3. aux autres réserves	- 1 184	-1 666
D.	Résultat à reporter	0	0
	1. Bénéfice à reporter (-)	0	0
	2. Perte à reporter	0	0
E.	Intervention d'associés dans la perte	0	0
F.	Bénéfice à distribuer (-)	-2 000	-2 000
	1. Rémunération du capital	-2 000	-2 000
	2. Administrateurs ou gérants	0	0
	3. Autres allocataires	0	0

Rapport financier sur les comptes consolidés IFRS 2023

Le périmètre de consolidation du Groupe CPH se présente comme suit au 31 décembre 2023 : SC Agréée Banque CPH (maison mère), SA CPH Life (filiale à 100 % intégrée globalement), SA Mandats et Participations (filiale à 99,99 % intégrée globalement). Vu la taille réduite des filiales, les comptes consolidés sont largement influencés par les chiffres de la maison mère, la Banque CPH. Les variations commentées dans le présent rapport annuel se basent sur les chiffres non retraités de l'exercice précédent.

Analyse de l'évolution du bilan

Les capitaux propres IFRS au 31 décembre 2023 s'élevaient à 428,9 MEUR et sont en hausse de 30,0 MEUR ou + 8,6 % par rapport au 31 décembre 2022 (398,9 MEUR). La solvabilité reste très confortable. Ces capitaux propres sont supérieurs de 32,1 MEUR par rapport aux capitaux propres consolidés au sens large selon les principes comptables belges. Ces capitaux propres sont en hausse essentiellement due aux réserves consolidées (+ 32,5 MEUR).

Le total du bilan du groupe CPH passe de 3.275,4 MEUR à 3.268,7 MEUR soit une légère baisse de 6,7 MEUR ou - 0,20 %.

Le poste Trésorerie, comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue est en baisse de 43,8 MEUR à 33,0 MEUR suite essentiellement à la baisse du compte courant auprès de la BCE.

Les actifs financiers détenus à des fins de négociation sont en baisse de 0,5 MEUR et se composent de la revalorisation de nos IRS.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 22,2 MEUR et sont en baisse de 6,1 MEUR suite à la performance défavorable sur l'année de nos OPVCM.

Le portefeuille d'actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres à 295,8 MEUR est en baisse de 14,8 MEUR suite à la dévalorisation de nos positions SIR/Equity associée à des échéances du portefeuille obligataire.

Les actifs financiers au coût amorti s'élevaient à 2.854,3 MEUR en hausse de 52,5 MEUR par rapport à fin 2022 suite essentiellement à la hausse des prêts clientèle (+ 92,9 MEUR) partiellement compensée par la baisse de notre portefeuille titres pour 42,7 MEUR (essentiellement une baisse des billets de trésorerie).

Les immobilisations corporelles sont stables à 42,9 MEUR fin 2023 contre 43,4 MEUR fin 2022.

Les immobilisations incorporelles sont en diminution de 545,0 KEUR ou de - 15,9 % suite aux amortissements.

Au niveau du passif du bilan (côté des ressources), les passifs financiers évalués au coût amorti s'élevaient à 2.770,2 MEUR en baisse de 40,6 MEUR ou - 1,4 % par rapport à fin 2022. Cette diminution, du côté des ressources, provient essentiellement de la diminution des dettes envers la clientèle (- 56,6 MEUR) essentiellement des carnets de dépôts et des comptes à vue, compensée par une hausse des dépôts terme. Les titres de créances émis, soit les bons de caisse, sont en augmentation. Une forte concurrence existe sur les dépôts clientèle encore renforcée par l'émission fin 2023 du bon d'état à un an avec précompte mobilier de 15 %. La Banque CPH a mieux résisté que le secteur à ce niveau.

Les autres passifs financiers en forte diminution sont attribuables aux lots à compenser.

Les passifs financiers détenus à des fins de négociation sont en augmentation de 0,3 MEUR à 3,2 MEUR. Cette augmentation est due principalement à la revalorisation de nos positions IRS.

Les provisions augmentent de 2,3 MEUR à 35,3 MEUR suite aux éléments suivants :

- Une diminution de 1,4 MEUR dans le cadre de la provision pour différentiel de taux liée au « long term incentive – LTI » (IAS 19) et de la sous-couverture de notre plan de pension (IAS 19) suite à des gains actuariels liés aux hypothèses de hausse des taux ;
- La hausse des provisions techniques (référentiel IFRS 17) dans le cadre de l'activité d'assurances vie à hauteur de 0,5 MEUR ;
- L'augmentation des factures à recevoir + 3,1 MEUR.

Les passifs d'impôts, à hauteur de 17,4 MEUR sont en hausse (+ 1,6 MEUR). Ils se composent notamment des impôts différés passifs sur la revalorisation des positions du portefeuille et sur les excédents d'amortissement comptabilisés.

Les autres passifs sont en baisse de 2,6 MEUR à 11,4 MEUR et résultent essentiellement de la provision pour futur LTI plus basse que le montant liquidé en 2023 pour mise en paiement du LTI 2022.

Analyse de l'évolution des résultats

Nos produits d'intérêts atteignent 75,5 MEUR (+ 19,3 MEUR) tandis que nos charges d'intérêts s'élevaient à 22,9 MEUR (en hausse de 14,6 MEUR) dont 3,7 MEUR pour la taxe bancaire de 0,13 %.

La marge d'intermédiation atteint donc 52,7 MEUR en 2023 contre 48,0 MEUR en 2022.

Au 02/01/2023, les taux de nos carnets de dépôts étaient de 0,20 % + 0,80 %. Avec effet au 01/09/2023 jusqu'au 01/01/2024 et dans le contexte de hausse des taux, ils ont été portés à 1,00 % + 0,50 %. Depuis le 1/1/2024, ils ont à nouveau été augmentés et portés à 0,60 % + 1,50 % soit 2,10 % au total. Depuis le 15 janvier 2024, nous respectons pleinement le nouveau protocole et proposons 1 carnet de catégorie A et 2 carnets de catégorie C réservés à des catégories d'âge spécifique et avec pricing attractif.

Les résultats nets sur commissions sont négatifs à hauteur de 1,2 MEUR, en légère hausse par rapport à 2022 suite à la hausse des commissions payées sur les moyens de paiement.

Les dividendes sont en hausse de 0,4 MEUR et sont essentiellement ceux perçus sur nos investissements en SIR.

En 2023, les résultats nets des opérations financières sont négatifs à hauteur de 2,0 MEUR suite à une perte sur le portefeuille titres.

Les résultats sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de négociation, négatifs à hauteur de 3,7 MEUR, proviennent essentiellement de l'impact lié à la revalorisation des IRS au 31 décembre 2023 (- 2,1 MEUR). En 2022, cette revalorisation était positive à hauteur de 10,9 MEUR.

Les résultats sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats sont positifs à hauteur de 1,5 MEUR fin 2023 suite aux bonnes performances de nos OPVCM. Ils étaient négatifs à hauteur de 6,6 MEUR fin 2022 suite à la baisse de valeurs de nos OPCVM et deals conditionnels.

Les autres produits opérationnels sont en baisse de 227 KEUR et proviennent essentiellement des primes d'assurances soldes restant dus en hausse (+ 0,8 MEUR) générées par l'activité de CPH Life pour 8,9 MEUR. Ce poste se compose également de récupérations de frais et clauses pénales auprès de la clientèle, du compte de pertes et profits avec Atradius et de divers revenus locatifs.

Les autres charges opérationnelles sont en légère augmentation à 216 KEUR et proviennent essentiellement des sinistres nets de réassurance en assurances vie.

Au vu des évolutions décrites ci-avant, le produit net bancaire consolidé s'établit

à 66,5 MEUR fin 2023 contre 70,9 MEUR fin 2022, en baisse de 6,2 % ou 4,4 MEUR.

Les dépenses de personnel sont stables à 20,5 MEUR dont 3,7 MEUR dans le cadre de la constitution du nouvel LTI.

Les dépenses générales et administratives sont en hausse de 52,9 % ou 5,6 MEUR à 16,1 MEUR suite au passage du Comité de direction sous statut indépendant, à la constitution d'une provision pour indemnité de sortie et une augmentation des taxes bancaires.

Au total, nous payons donc 6,4 MEUR en 2023 contre 5,2 MEUR en 2022 de taxes bancaires alors que nous n'avons jamais coûté un Euro à notre pays.

Les amortissements sont stables à 3,3 MEUR. Historiquement, ces amortissements étaient beaucoup plus réduits qu'en « Belgian GAAP » suite à l'amortissement des immeubles d'exploitation sur 50 ans en normes IFRS mais l'écart va en diminuant, certains investissements étant complètement amortis en BGAAP.

Les dotations aux provisions s'établissent à 2,4 MEUR contre 2,7 MEUR un an plus tôt soit une baisse de 0,3 MEUR. Nous actons une reprise sur la provision pour différentiel de taux (IAS 19) pour 1,0 MEUR vu la baisse du rendement LTI observée en moyenne sur les 8 dernières années. Les provisions techniques CPH Life IFRS 17 sont en augmentation de 1,1 MEUR.

Nous actons des dotations de dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le compte de résultats-prêts et créances à hauteur de 1,9 MEUR contre une reprise de 0,7 MEUR un an plus tôt.

Les impôts sont en diminution et s'élèvent à 6,6 MEUR.

Au vu de ce qui précède, le bénéfice net 2023 est en diminution de 29,6 % à 18,1 MEUR contre 25,7 MEUR fin 2022. Ce résultat de notre activité reste confortable surtout dans le contexte actuel.

Le résultat global (OCI), incorporant la réserve de réévaluation sur le portefeuille, s'élève à un bénéfice de 29,6 MEUR contre une perte de 90,1 MEUR un an plus tôt.

BILAN

ACTIF	Exercice		
	Exercice	précédent retraité	Exercice précédent
Trésorerie, comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	33 013	76 824	76 824
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	2 908	3 438	3 438
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	22 192	28 286	28 286
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	295 840	310 658	310 658
Actifs financiers au coût amorti	2 854 336	2 796 522	2 801 878
<i>Titres de créances</i>	556 054	598 803	598 803
<i>Prêts et avances</i>	2 299 022	2 203 075	2 203 075
<i>Ajustement juste valeur comptabilité de couverture</i>	-740	- 5 356	0
Dérivés utilisés pour la couverture	3 081	5 356	0
Actifs d'impôts	0	810	810
<i>Impôts exigibles</i>	0	810	810
Autres actifs	11 570	6 667	6 667
Participations dans des filiales, des co-entreprises et des entreprises associées	0	0	0
Immobilisations corporelles	42 917	43 410	43 410
Immobilisations incorporelles	2 891	3 436	3 436
TOTAL	3 268 748	3 275 407	3 275 407
PASSIF	Exercice		
	Exercice	précédent retraité	Exercice précédent
Passifs financiers détenus à des fins de négociation	3 153	2 829	2 829
Passifs financiers évalués au coût amorti	2 770 182	2 810 795	2 810 795
<i>Dépôts</i>	2 754 418	2 789 657	2 789 657
<i>Titres de créances émis</i>	12 817	9 994	9 994
<i>Autres passifs financiers</i>	2 947	11 144	11 144
<i>dont obligation locative échue dans l'année</i>	312	392	392
Dérivés utilisés pour la couverture	2 341	0	0
Provisions	35 337	30 213	33 000
Passifs d'impôt	17 454	16 546	15 849
<i>Impôts exigibles</i>	476	17	17
<i>Impôts différés</i>	16 978	16 529	15 832
Autres passifs	11 407	14 030	14 030
TOTAL DES DETTES	2 839 874	2 874 413	2 876 503
Capitaux propres, part du groupe	428 874	400 994	398 904
Capital	82 181	79 635	79 635
Autres capitaux propres	346 693	321 359	319 269
<i>Réserves consolidées</i>	325 374	292 833	292 833
<i>Gains et pertes non comptabilisés en compte de résultat</i>	3 213	4 479	702
<i>Résultat de l'exercice</i>	18 106	24 047	25 734
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0
CAPITAUX PROPRES	428 874	400 994	398 904
TOTAL	3 268 748	3 275 407	3 275 407

COMPTE DE RÉSULTATS

	Exercice	Exercice	Exercice
	Exercice	précédent retraité	Exercice précédent
Marge d'intérêts	52 657	48 023	48 023
Intérêts et produits assimilés	75 509	56 233	56 233
Intérêts et charges assimilées	-22 852	-8 210	-8 210
Résultats nets de commissions	-1 191	-693	-693
Produits de commissions	3 600	3 437	3 437
Charges de commissions	-4 791	-4 130	-4 130
Dividendes	9 880	9 440	9 440
Résultats nets des opérations financières	-2 017	-12	-12
Résultats sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction	-3 723	10 903	10 903
Résultats sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	1 515	-6 614	-6 614
Autres produits opérationnels	10 819	7 755	11 045
Autres charges opérationnelles	-1 441	-1 225	-1 225
Produit net bancaire	66 499	67 577	70 867
Dépenses de personnel	-20 518	-20 542	-20 542
Dépenses générales et administratives	-16 093	-10 791	-10 523
Amortissements	-3 264	-3 255	-3 255
Provisions	-2 401	-1 225	-2 674
Dépréciations	462	402	402
Titres de créances	2 856	-325	-325
Prêts et avances	-1 915	727	727
Immobilisations corporelles	-479	0	0
Charges administratives, amortissements et dépréciations	-41 814	-35 411	-36 592
Résultat d'exploitation	24 685	32 166	34 275
Quote-part dans le résultat des entités associées et des co-entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	0	0	0
Résultat avant impôt	24 685	32 166	34 275
Impôts sur les bénéfices	-6 579	-8 119	-8 541
Résultat net	18 106	24 047	25 734
Part du Groupe	18 106	24 047	25 734
Participation ne donnant pas le contrôle	0	0	0
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de la période	18 106	24 047	25 734
Variation nette de la réserve d'évaluation des actifs financiers	7 761	-112 077	-115 854
Obligations et autres titres à revenus fixes	1 631	-10 340	-10 340
Émetteurs publics	1 078	-7 638	-7 638
Autres émetteurs	553	-2 702	-2 702
Actions et autres titres à revenus variables	-1 929	-112 411	-112 411
Autres IAS 19	282	2 819	2 819
IFRS 17	-1 250	3 777	0
Résultat de cession	9 027	4 078	4 078
Résultat global	25 867	-88 030	-90 120

Variation des fonds propres au 31-12-2023 (en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation de juste valeur sur actifs financiers par capitaux propres	IFRS9 Dépréciation retail et banking book	IFRS17 contrats d'assurance	IAS 19 Avantages au personnel	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021 - IFRS	80 805	270 783	126 597	-3 094	0	-2 868	20 241	492 464	0	492 464
Affectation résultat 2021 (part du groupe)	17 973						-20 241	-2 268		-2 268
Dividende 2021 (Banque + Life)	2 268							2 268		2 268
Capitaux propres au 01 janvier 2022	80 805	291 024	126 597	-3 094	0	-2 868	0	492 464	0	462 464
Variation du capital (souscription/remboursement)	-1 170							-1 170		-1 170
Variation des instruments fin. évalués à la juste val. (net d'impôt différé)			-122 752					-122 752		-122 752
Avantage au personnel			4 077			2 819		2 819		2 819
Résultat de cession		4 077	-4 077					4 077		4 077
Transfert du résultat de cession en réserves consolidées		4 077	-4 077					0		0
Rémunération du capital (dividendes 2021)		-2 268						-2 268		-2 268
Résultat au 31.12.2022							25 734	25 734		25 734
Capitaux propres au 31 décembre 2022 - IFRS	79 635	292 833	3 845	-3 094	0	-49	25 734	398 904	0	398 904
Retraitement IFRS 17 au 01 janvier 2022					-125			-125		-125
Retraitement IFRS 17 au 31 décembre 2022					3 902		-1 687	2 215		2 215
Capitaux propres au 31 décembre 2022 - IFRS après retraitement	79 635	292 833	3 845	-3 094	3 777	-49	24 047	400 994	0	400 994
Affectation résultat 2022 (part du groupe)		21 827					-24 047	-2 220		-2 220
Dividende 2022 (Banque + Life)		2 220						2 220		2 220
Capitaux propres au 01 janvier 2023	79 635	316 880	3 845	-3 094	3 777	-49	0	400 994	0	400 994
Variation du capital (souscription/remboursement)	2 546							2 546		2 546
Variation des instruments fin. évalués à la juste val. (net d'impôt différé)			-298					-298		-298
Avantage au personnel						282		282		282
IFRS 17		1 687			-1 250			437		437
Résultat de cession		9 027	9 027					9 027		9 027
Transfert du résultat de cession en réserves consolidées		9 027	-9 027					0		0
Rémunération du capital (dividendes 2022)		-2 220						-2 220		-2 220
Résultat au 31.12.2023							18 106	18 106		18 106
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 - IFRS	82 181	325 374	3 547	-3 094	2 527	233	18 106	428 874	0	428 874

	31.12.2022	IFRS 17	31.12.2022 retraité	Résultat 2023	Autres variations des fonds propres	Affectation résultat 2023	31.12.2023
Capitaux propres référentiel Belge	250 975	0	250 975	6 666	-24 805	-2 301	230 534
Capitaux propres (part du groupe) *	250 978	0	250 978	6 666	-24 805	-2 301	230 538
CPH Banque	220 766	0	220 766	2 069	-24 805	-2 301	195 728
CPH Life	30 262	0	30 262	4 599	0	0	34 861
Mandats et Participations	-7	0	-7	-2	0	0	-9
Mise en équivalence Carollidaire	-46	0	-46	0	0	0	-46
Intérêts des minoritaires	0	0	0	0	0	0	0
1. Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) et fonds interne de sécurité (FIS)	158 000	0	158 000	20 000	0	0	178 000
2.1 Avantages au personnel LTI	-10 831	0	-10 831	-2 593	0	0	-13 424
Impôt différé	2 710	0	2 710	648	0	0	3 358
-8 121	0	0	-8 121	-1 945	0	0	-10 066
-147	0	0	-147	-43	375	0	185
37	0	0	37	11	-94	0	-46
-110	0	0	-110	-32	281	0	139
3. Indemnités de emploi	1 391	0	1 391	-501	0	0	890
Impôt différé	-347	0	-347	125	0	0	-222
1 044	0	0	1 044	-376	0	0	668
4. Fonds de réserve	149	0	149	0	0	0	149
Impôt différé	-36	0	-36	0	0	0	-36
113	0	0	113	0	0	0	113
2	0	0	2	-1	0	0	1
5. Impôt différé sur réductions de valeur crédits antérieures à 1995	-2 149	0	-2 149	1 304	0	0	-845
6. Portefeuille « Trading »	538	0	538	-326	0	0	212
Impôt différé	-1 611	0	-1 611	978	0	0	-633
7.1 Portefeuille Actions et autres	-57 558	0	-57 558	-13 061	45 237	0	-25 382
Impôt différé	6 989	0	6 989	4 367	-10 789	0	567
-50 569	0	0	-50 569	-8 694	34 448	0	-24 815
-4 640	0	0	-4 640	0	2 175	0	-2 465
1 218	0	0	1 218	0	-543	0	675
-3 422	0	0	-3 422	0	1 632	0	-1 790
20 357	0	0	20 357	290	0	0	20 647
-5 088	0	0	-5 088	-72	0	0	-5 160
15 269	0	0	15 269	218	0	0	15 487
951	0	0	951	-122	0	0	829
-383	0	0	-383	31	0	0	-352
568	0	0	568	-91	0	0	477
35 855	0	0	35 855	3 807	0	0	39 662
-1 297	0	0	-1 297	-952	0	0	-2 249
34 558	0	0	34 558	2 855	0	0	37 413
4 596	0	0	4 596	455	0	0	5 051
-818	0	0	-818	-114	0	0	-932
3 778	0	0	3 778	341	0	0	4 119
-3 467	0	0	-3 467	-282	0	0	-3 749
865	0	0	865	71	0	0	936
-2 602	0	0	-2 602	-211	0	0	-2 813
2 791	0	0	2 791	0	0	81	2 872
0	0	0	0	0	0	0	0
-2 629	0	0	-2 629	-477	0	0	-3 106
657	0	0	657	119	0	0	776
-1 972	0	0	-1 972	-358	0	0	-2 330
219	0	0	219	114	0	0	333
-60	0	0	-60	-29	0	0	-89
159	0	0	159	85	0	0	244
54	0	0	54	0	0	0	54
0	-2 787	0	2 787	-1 772	586	0	1 601
0	-697	0	-697	443	-147	0	-401
0	2 090	0	2 090	-1 329	439	0	1 200
Capitaux propres totaux référentiel IFRS Consolidés	398 904	2 090	400 994	18 106	11 995	-2 220	428 874
Part du Groupe	398 904	2 090	400 994	18 106	11 995	-2 220	428 874
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0

Libellés	Exercice	Exercice précédent retraité	Exercice précédent
Résultat net	18 106	24 047	25 734
Impôts sur les bénéfices	6 579	8 119	8 541
Participation ne donnant pas le contrôle compris dans le résultat	0	0	0
Résultat avant impôt	24 685	32 166	34 275
Amortissements	3 264	3 255	3 255
Dépréciation	-462	-402	-402
Provisions (net)	2 401	-1 225	2 674
Autres ajustements	3 478	14 335	8 327
Flux de trésorerie résultant de résultats opérationnels avant variations des actifs et passifs opérationnels	33 366	48 129	48 129
Flux liés aux actifs provenant des activités opérationnelles*	-71 768	-180 673	-180 673
Flux liés aux passifs provenant des activités opérationnelles*	-37 314	89 222	89 222
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-75 716	-43 322	-43 322
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	-9 482	-9 297	-9 297
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	-85 198	-52 619	-52 619
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 702	-7 408	-7 408
Flux liés aux actifs financiers	46 645	-19 095	-19 095
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	43 943	-26 503	-26 503
Dividendes	-2 220	-2 268	-2 268
Flux de trésorerie pour rachat d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres	2 546	-1 170	-1 170
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	326	-3 438	-3 438
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C)	-40 929	-82 560	-82 560
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	53 604	136 164	136 164
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	12 675	53 604	53 604
Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Fonds en caisse	2 967	2 109	2 109
Comptes à vue auprès des banques centrales (Hors réserve monétaire)	4 159	48 273	48 273
Avances interbancaires <à 3 mois	5 549	3 222	3 222
Découverts bancaires	0	0	0
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fin d'exercice	12 675	53 604	53 604

Ce tableau permet d'illustrer l'évolution de la trésorerie et des équivalents de la trésorerie du Groupe CPH sur les exercices 2022 et 2023 en faisant la distinction entre les flux provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement. La méthode indirecte au sens de l'IAS 7 a été retenue.

CPH et durabilité

12

RAPPORT ANNUEL DU CPH 2023

Quelles sont les actions entreprises ? Parmi les défis importants et nécessaires que la Banque CPH se fixe, il y a sans conteste celui de réduire au maximum son empreinte écologique en mettant en place dans son organisation diverses mesures qui permettront de vivre dans un monde plus respectueux de l'environnement.

Depuis 2021, La Banque CPH a initié un groupe de travail composé d'employés et de membres de la direction. Ils se réunissent mensuellement afin d'échanger leurs idées sur le sujet.

À ce jour, plusieurs mesures ont déjà été adoptées par la Banque. Parmi celles-ci, celle de compenser ses émissions CO2 carbone grâce notamment au financement réalisé auprès de l'ASBL Graine de Vie, Organisation Non Gouvernementale de droit belge. Dans ce cadre, un certificat lui a été délivré et confirme la compensation de ses émissions carbone résiduelles par la plantation d'arbres.

Un résumé des mesures adoptées et en cours peut être consulté sur le site de la Banque www.cph.be

Investir

Épargner

Payer

Emprunter

S'assurer

SIÈGE SOCIAL

Rue Perdue 7 - 7500 Tournai - Belgique - T. +32 (0)69 881 411 - info@cph.be - www.cph.be